

Jumelage des Comités La République En Marche ! Lourdes Centre (65) et Saint-Zacharie (83)

C'est l'été dernier, à Lourdes que se sont rencontrées les deux animatrices de La République En Marche et à l'automne qu'est née l'idée d'un jumelage entre les comités La République En Marche ! Lourdes Centre et Saint-Zacharie.

Pourquoi un jumelage ?

Ce jumelage est le reflet de l'esprit innovant qui est l'ADN de La République En Marche et d'un de ses principes fondateurs à savoir le renouvellement des pratiques, des usages et des visages de la vie politique.

Il est construit autour de plusieurs objectifs.

Un objectif général : le jumelage s'inscrit dans l'esprit de La République En Marche ! pour construire dans le partage et l'intelligence collective et dans le respect de la Charte des Valeurs.

Des objectifs spécifiques :

- renforcer les liens entre les adhérents des deux comités, faire sens à la citoyenneté ;
- partager les travaux initiés par LREM ;
- rechercher une meilleure connaissance territoriale, économique, sociale, environnementale ;
- contribuer à échanger des bonnes pratiques et contribuer à des réflexions communes sur des thèmes transversaux comme l'isolement et cohésion sociale premier axe de travail en 2018 ;
- lien avec les ateliers sur l'Europe de LREM, la Grande Marche européenne, les Conventions citoyennes, etc ;
- remontées aux Députés LREM le cas échéant.

Organisation :

- souplesse dans l'animation partenariale au sein des deux comités ;
- impliquer les adhérents des deux comités voire plus si comités proches et développer des actions pédagogiques y compris envers des non-adhérents ;
- études sur des dossiers communs, travaux en commun des ateliers de LREM faisant ressortir les spécificités des territoires (utilisation du numérique, réunion via Skype) ;
- calendrier des rencontres à prévoir, fréquence à définir (sans perdre de vue l'absence de budget spécifique) ;
- plan d'actions annuel et bilan annuel des actions (ou autre fréquence si plus approprié).

Ce samedi, à St Zacharie, Marie-Agnès Staricky et Monique Pozzi ont eu le plaisir de se retrouver autour de leurs membres pour partager un sympathique repas à la fin duquel la Charte de jumelage a été signée. Étaient présents une vingtaine de représentants de trois départements (les Bouches du Rhône, les Hautes Pyrénées et le Var) et de six comités locaux.

La veille, les participants s'étaient réunis à Gardanne (13) pour la présentation des Vœux 2018, en compagnie d'environ 150 marcheurs, des élus de la municipalité et des parlementaires

Autre symbole, le comité de Lourdes Centre a offert en plus d'un panier garni de produits régionaux issus de producteurs des Hautes Pyrénées, un mimosa. D'aucuns avaient un arbre de la liberté, nous avons un arbre du jumelage.

Ce jumelage a d'ailleurs été félicité par Madame Valérie Gomez-Bassac - députée LREM de la 6^{ème} circonscription du Var - qui a adressé un message aux deux animatrices.

Enfin, le week-end s'est terminé avec une visite de la cité phocéenne sous le soleil de Provence.

Prochain évènement à noter, la conférence-débat sur **l'Inclusion : Un sens de solidarité – Un enjeu social à l'échelle locale** qui se tiendra le **jeudi 8 février de 19h30 à 21h00** (les débats seront suivis d'un temps de convivialité).

Pour tout renseignement cf. invitation jointe

